



Déclaration liminaire du CSAL Formation spécialisée du 13 mars 2023

Monsieur le Président,

Le mardi 7 mars 2023 dans l'unité, 3,5 millions de personnes ont porté haut et fort leur rejet, par la grève et/ou la manifestation. Les 3/4 de la population et 94 % des actifs refusent le recul de l'âge légal de départ à ***64 ans et l'allongement de la durée de cotisations***. À la DGFIP près de 30 % des agents ont été en grève, avec des pointes à **plus de 40 %**, alors que l'on sait pertinemment que les chiffres transmis par la DG « **sont tronqués** » !

À l'occasion de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes du 8 mars, plusieurs centaines de milliers de personnes se sont retrouvées dans plus de **200** lieux de manifestations, car cette réforme touchera lourdement les femmes.

Dans de nombreuses entreprises la reconduction de la grève et de la mobilisation sous toutes les formes a été décidée (transports, énergie, ports, audiovisuel ...).

Depuis plusieurs semaines, les organisations syndicales dont la **CGT**, avec nos camarades, nos collègues et autres sympathisants et les retraités..., une large part de la population française de tous secteurs professionnels et de tous horizons en partant des couches populaires, des classes moyennes et supérieures, qu'ils relèvent du public ou du privé, se mobilisent massivement contre cette réforme **totallement inique des retraites**.

Il va de soi que n'en font pas partie, les membres du Parlement qui en sont les porteurs et leurs soutiens de cette réforme nauséabonde : « - l'aristocratie financière, les gros investisseurs institutionnels de type « Blackrock », les actionnaires du CAC 40...

Qui plus est avec une inflation qui culmine à **14,5 % sur 1 an, la crise énergétique, la guerre en Ukraine ...**, les Français ont dû s'adapter, pour continuer à remplir leur chariot face à un « **budget courses** » qui ne cesse d'enfler.

Depuis plusieurs mois, l'inflation ronge notre pouvoir d'achat et frappe plus particulièrement les personnes aux revenus modestes.

Au-delà de sa dimension technique, **l'inflation est bel et bien l'expression d'un rapport de force entre le capital et le travail pour le partage de la valeur créée par les travailleurs**.

Les salariés, dont les agents des trois versants de la fonction publique : « - d'État, des collectivités territoriales, ou des établissements publics de santé et ceux notamment des *Finances Publiques* », revendiquent de longue date, une revalorisation décente du point d'indice pour combattre l'inflation

et l'échelle mobile des salaires : «-c'est-à-dire **l'indexation des salaires sur les prix**. Elle existait en France jusqu'en 1983 et avait permis de maintenir, puis d'accroître la part des salaires dans la valeur ajoutée.

La défense du pouvoir d'achat, *en revendiquant l'échelle mobile des salaires et la préservation de nos retraites*, en faisant échec à la contre-réforme du gouvernement, sont deux faces d'un même combat. « **Et les travailleurs peuvent le gagner** ».

M. le Directeur, sur d'autres sujets focalisés sur cette instance, la **CGT FP 33**, tient à vous faire part de nos attentes récurrentes, **sur les justificatifs que nous avons sollicités en séances** (CSAL, Formations spécialisées, CTL et CHSCT) et par courriels à maintes reprises, **sur l'emploi des fonds du « fumeux » ou fameux**, c'est au choix, « fonds d'amélioration du cadre de vie des agents » désigné sous « l'enveloppe n°3 : «-**confère notamment, notre déclaration liminaire du CSAL du 05/01/2023** », qui soulève la remarque suivante :

– « -nous vous avons demandé la transparence sur l'utilisation des fonds, car sur les documents fournis au dernier CTL (145 532 €) avaient été utilisés, sur les 221 803 € alloués, de nombreux devis étant en attente. Vous vous étiez également engagé à nous communiquer l'utilisation des 16 000 € de rallonge. À ce jour toujours rien ...».

Pour rappel, **200 000 €** environ d'enveloppe, avaient été alloués à la base par la DG, à la DRFIP 33, pour ce fonds !!!

Nous allons développer maintenant et ne manqueront pas d'y revenir en questions diverses, nos remarques, critiques, interrogations diverses et donc notre « *bilan-portrait* », sur l'utilisation par la **Direction** de cette « **enveloppe** », Les OS et les représentants de la **CGT** notamment qui ont siégé à toutes les instances paritaires, tant en CTL qu'en CHSCT ou à l'occasion des GT immobiliers, l'année dernière, ont toujours été forces de propositions, comme on aime à nous le rappeler.

D'ailleurs, nous avons largement diffusé l'idée d'une redistribution de cette enveloppe par une voie financière, sous forme d'un reversement de **109 €** en moyenne aux agents, ce que bien sûr la DG avait exclu d'office dans ses FAQ sur le sujet. La **CGT** avait également proposé son utilisation sous forme de bons d'achats par exemple, pour s'équiper en matériel de bureau divers.

Nous sommes encore dubitatifs M. le Président, **sur les passerelles nébuleuses que la Direction a utilisé à coups de tours de bonneteau**. Nous restons dans l'attente de vos explications, sur l'utilisation « conforme à son objet initial », de ce crédit spécial, négocié au préalable par les OS nationales et la DG, quant à son affectation effective et exclusive prévue en un « **one shot** ».

– **Que dire de la création de l'espace de convivialité de la DRFIP à Mériadeck ?**

C'est bien joli l'art décoratif !.La décoratrice n'a pas manqué de laisser ses cartes de visites, mais aussi « **une belle ardoise** », financée par ces crédits.

Les livres de la petite bibliothèque partagée sont forts enrichissants. Du style recup chez la grand-mère. Ça peut toujours détendre 10 minutes pour s'évader du CGI, de la comptabilité administrative, des règlements de mandats ...et autres réjouissances diverses et variées, de nos différents métiers aux Finances publiques.

Passée, la curiosité des collègues devant cette nouveauté et pouvoir apprécier de se recoiffer avant de se rendre sur son poste de travail, avec ses beaux miroirs « new age », cet espace est désormais très peu fréquenté voire déserté, compte tenu de la ***fraîcheur saisissante du hall ou il est installé et notamment exposé au gré des courants d'air.***

Il se situe dans un espace très mal isolé du froid à l'heure actuelle, sans chauffage et sous des verrières d'au moins quatre mètres de hauteur.

Il fait meilleur à prendre un bon bol d'air ou son café pour sa pause, devant l'accueil de l'entrée du personnel du site de Mériadeck, bien emmitouflé par temps froid.

Nous faisons grâce à la **Direction** pour sa livraison de « **goodies** », telles que les gourdes isothermes estampillées aux initiales des Finances publiques et qu'elle n'a pas manqué de faire distribuer à tous les agents qui le désiraient. Nous en avons tous plein les armoires chez nous depuis des années après Noël et à ne plus savoir qu'en faire.

Quelle belle démarche écoresponsable effectivement !!!

Au moins, pour cette dépense, l'on peut dire que « ça ne mange pas de pain », sur l'ensemble du financement engagé à ce jour. Gageons que les collègues qui les ont plébiscités pour une large part, pourront toujours se désaltérer à l'envi, lors des périodes de chauffes ...des épisodes caniculaires de l'été prochain, alors que les climats des sites encore (toujours), mal conditionnés, ne fonctionneront pas. Ce sera bien utile !

Nous vous posons dorénavant cette la question M. le Directeur :

– s'agit-il de dépenses ayant véritablement relevé en partie, en totalité ou pas du tout de cette enveloppe, (engagé pour « 145 532 € »), de crédits ponctionnés sur l'enveloppe du CHSCT ou encore de l'utilisation d'une partie de l'enveloppe en lieu et place de crédits de fonctionnement alloués à la Direction pour ses dépenses de gestion ???

Voici encore d'autres remarques sur **« l'utilisation de fonds publics »** censés *améliorer les conditions de vie, d'hygiène de santé et de sécurité au travail des agents des Finances publiques de la Gironde* :

– « que dire de la satisfaction des agents de l'antenne de Libourne de la Trésorerie hospitalière de Cadillac notamment, lors de la découverte d'une salle de réunion, en lieu et place d'un véritable espace de déjeuner, avec deux malheureux mange-debout remisés dans un coin, deux paravents inadaptés et dispendieux, qui ont coûté la modique somme de **7 000 € environ à eux seuls.**

Oui, la visio de cette salle est bien moderne, adaptée aux réunions, mais ce n'est pas vraiment un espace de restauration comme cela devrait s'entendre, loin s'en faut.

– « que dire de l'emménagement des espaces de convivialité des antennes des SGC en général et de leurs sièges également. ***Nous n'avons eu de cesse de vous répéter tant en groupe de travail immobilier qu'en séance du CHSCT, que l'espace réservé aux agents était toujours trop petit sur les plans projetés et qu'il n'a jamais été tenu compte des suggestions des agents.*** Nous les avons toujours relayées et elles sont toutes globalement, à de très rares exceptions, restées lettres mortes ?

De la place pour les archives, pour les chefs de services, pour les CDL en visites, pour les salles de réunions équipées en système visio « hy-tech » : **OUI !!!**.

De la place dans les espaces de travail et de la considération pour la restauration, l'hygiène et les conditions de vie, de travail et de santé des agents : **NON !!!**

– « que dire des mouches mortes collées dans le lieu de convivialité et de restauration de l'antenne de St Savin du SGC St André de Cubzac, provisoirement installée à l'ancien SIP de Blaye, (elle va rejoindre prochainement son antenne à St Savin) ?

Certes, elles se sont désormais envolées ...à coups d'éponges ou de torchons, mais en guise de travaux de rafraîchissement de peinture, réclamés par les agents et remontées par la **CGT 33**, deux perches très utiles ont été installées !!!

Pour changer maintenant de domaine et revenir sur « **le revendicatif** », en termes de reconnaissance financière et de vie chère sur la Gironde, qu'en est-il M.Barreault, de vos remontées ou avancées auprès de la DG pour le **33**, au regard de l'attribution de « *l'indemnité de résidence* », *revendiquée de longue date par les agents et portée régulièrement par les OS du département* ?

Vous avez reconnu plusieurs fois en séances et dès votre arrivée, avoir conscience de cette iniquité de traitement.

C'est une revendication légitime pour l'instituer en Gironde et l'aligner à minima, avec celle des agents qui la perçoivent pour les résidences concernées, tels que ceux du Rhône, de la Loire Atlantique, des départements de la région Parisienne, des Alpes Maritimes pour ne citer qu'eux.

Le département de la Gironde est celui de France qui sur au moins 20 ans a connu l'explosion la plus fulgurante des prix de l'immobilier, de sa démographie, avec l'attrait de la LGV, de l'Océan, du Bassin d'Arcachon. Certes, sa belle endormie s'est brutalement réveillée en investissant dans le Tram, en améliorant son réseau de bus. Sa rocade reste en éternels travaux et bouchons ... son futur bus express reliant Saint – Aubin du Médoc à la Gare Saint- Jean, ajoute à la thrombose de la circulation routière de Bordeaux et de sa couronne notamment ...

Les loyers n'ont eux aussi cessé de flamber à un rythme effréné sur le département. La densité de la population est telle qu'elle a pour conséquence de limiter les préavis de départs ds locataires, à un mois en zones tendues .

Par ailleurs, nul n'en parle également dans les médias, ou si peu, mais le mal être et les souffrances au travail des agents à la DGFIP est profond et s'accélère de jours en jours.

Elle traverse une crise organisationnelle qui rappelle, sans s'y méprendre celle qu'ont connue les employés d'Orange-France Télécom voici 15 ans. On y trouve sensiblement les mêmes ingrédients :

« – *une réforme imposée à tous, une intervention systématique des cabinets de conseil, un management pathogène, une réduction drastique des effectifs, une incompréhension des personnels, et au bout, des dépressions, des suicides, des mises au placard injustifiées.*

– oubliée la catastrophe sociale et humaine d'Orange-France Telecom !!!

Un seul médecin de prévention en exercice pour un département comme le nôtre depuis un départ à la retraite l'année dernière d'un des leurs et toujours pas de candidature déposée pour l'(les) offre(s) d'emploi(s) que vous nous indiquez régulièrement rester vacante !!!

Est-ce sérieux M. Le Directeur, pour faire réaliser les visites quinquennales obligatoires auprès des agents, dans le cadre des mesures de prévention de la santé en vigueur et au regard du droit du travail ? Sans compter les autres types de visites de prévention !

Cela ne vous empêche pas de convoquer ce 1^{er} « CSAL formation spécialisée », un lundi alors que vous savez très bien que le seul médecin de prévention disponible en Gironde est à temps partiel le lundi matin. La CGT Finances publiques vous le rappelle à chaque fois, mais cela ne semble pas vous émouvoir plus que cela.

Pour les félicitations de circonstances du Ministre des Finances et du Directeur Général de la DGFIP, qui reviennent régulièrement comme un marronnier « *on sait caresser les agents dans le sens du poil et reconnaître leur grande conscience professionnelle* ».

En revanche M. Barreault, ou en sont au Ministère et pour le DG, les reconnaissances salariales et les revalorisations de grilles indiciaires et celles désormais revendiquées, sur l'indexation des traitements au niveau d'une inflation galopante depuis un an et que nous réclamons ???

À quand la fin de **la paupérisation des fonctionnaires de tous bords et des agents des Finances Publiques ?**

À quand une pension méritée, après de longues années au service du public et de l'État ???

Nous ne poussons pas de wagonnets dans la mine certes, mais il est grand temps de nous accorder cette reconnaissance financière que l'État et son administration nous refuse depuis si longtemps.

On nous en met bientôt pour 64 par ordonnances, alors à quand 68, en mai prochain ?

Curieusement les parlementaires ne s'autocensurent pas sur leur régime spéciaux de droits à la retraite par amendements. Non là pas touche : « les Français sont des veaux », disait « de Gaulle ».

Quel scandale pour les travailleurs !!!

Le gouvernement a beau essayer de communiquer sur des mesurette, la population n'est pas dupe et les passages en force à coups de débats tronqués, de 47-1, bientôt de 49-3 ou de promulgation par ordonnance le plus rapidement possible, constituent un grave problème démocratique.

L'intersyndicale appellera à de nouvelles journées de manifestations interprofessionnelles et de grèves, d'actions et de mobilisations et de nouvelles modalités restent à définir, pour une montée en puissance de la manifestation la colère des travailleurs en ces moments importants du calendrier parlementaire.

Nous tous, faisons entendre notre voix et nos droits.

Toutes et tous ensemble, nous devons frapper encore plus fort pour dégager cette réforme injuste et brutale !

Après les fameux comptes rendus du remue-méninge à la DGFIP, exsangue du salarial rappelons le, place au remue-ménage bon enfant, dans les cortèges et dans l'action militante, pour faire entendre nos voix.